



## Droit de rétractation de 7 jours

Par **Breuil Marie Hélène**, le **27/08/2010** à **09:18**

Bonjour,

Mon fils s'est amusé à m'inscrire sur un site de rencontres (il cherche visiblement à "placer" sa maman; Il s'est servi de ma carte bleue pour y satisfaire. Le problème est que je suis nullement intéressée par cette procédure ! il a effectué son paiement en ligne le 22/08 et celui-ci a été prélevé aussitôt avec d'ailleurs une confortable erreur de prix... J'ai fait valoir le délai légal de retractation de 7 jours indiqué dans leur contrat dès le 23/08 par lettre recommandée avec accusé de réception. Que puis-je faire de plus ?

Je suis très inquiète !

Actuellement au chômage, ce type de fantaisie n'est guère dans mes moyens...

Help !

Merci pour votre éclairage de spécialiste.